

l'autre alors qu'une bonne politique fédérale pourrait les en empêcher.

Le Canada a été témoin de la récente évolution du Marché commun européen et des avantages qu'en retirent ses membres. L'intelligence, la capacité ou la volonté nécessaires pour ne pas «européiser» le Canada nous manquent-elles? Je n'ai pas besoin de vous rappeler ici aujourd'hui que la situation qui régnait auparavant en Europe a donné naissance à deux guerres mondiales en une vie. Le Canada a besoin d'un organisme pour rapprocher les provinces au lieu de les séparer davantage. Le gouvernement fédéral est le seul dont nous disposons pour le faire.

Ne pourrions-nous pas prendre exemple sur l'Europe? Ne pouvons-nous pas comprendre que ces gens ont décidé maintenant de collaborer dans une communauté plus étendue au sein du Marché commun européen? Il s'agit de pays qui se sont fait la guerre mais qui maintenant, pour le bien commun de tous et dans l'intérêt de la force, ont surmonté un grand nombre de leurs différends et sont disposés à œuvrer ensemble. Ils se sont trouvés devant des barrières quasi insurmontables, qu'ils ont réussi à supprimer.

Quand nous comparons cette réalisation de l'Europe à la situation actuelle au Canada, nous constatons que nous n'avons pas de tels obstacles à surmonter. Je fais bien ressortir que si l'on laisse subsister l'attitude d'indifférence et d'insouciance du gouvernement actuel, le Canada sera divisé au point où il nous faudra bien plus qu'un marché commun pour nous reconstituer en nation.

Je n'ai jamais préconisé la centralisation du pouvoir car, à mon avis, plus les contrôles s'éloignent du petit peuple, plus l'administration coûte cher. Un secteur du processus gouvernemental doit forcément être administré au niveau local, mais certains domaines du développement, de l'expansion doivent être dirigés sur le plan national. Cela ne veut pas dire que les provinces ou leurs organismes doivent forcément être plus faibles. Le contraire se produit, du fait d'un accord plus ferme sur le plan de l'économie nationale.

En 1970, le Canada a importé plus de denrées alimentaires qu'il n'en a exporté. Monsieur l'Orateur, dans un pays si propice à l'agriculture, au potentiel aussi vaste, aux possibilités de production aussi grandes, c'est une honte nationale qu'on peut nous reprocher à tous. Rien ne saurait détruire une famille, une province ou un pays plus rapidement que la conjoncture qui inflige au particulier un compte d'épicerie plus élevé que son chèque de paie. Qui donc est à blâmer? Nul autre que le chef de famille, monsieur l'Orateur; en l'occurrence, le gouvernement du Canada.

Comme c'est le cas dans la plupart des autres, ma circonscription connaît un accroissement de sa population urbaine. Afin que nous puissions atteindre une croissance maximale, il faut reconnaître la valeur des agglomérations moyennes et petites. La circonscription de Red Deer

Budget—M. Towers

se compose d'une ville et de nombreux villages qui ont beaucoup à offrir à la société si le gouvernement fédéral les favorise et leur en donne l'occasion. Il ne faut pas blâmer la petite entreprise de ne pas s'établir dans notre région puisque les subventions ne sont accordées qu'à l'autre bout de notre province. Il est temps de changer cette politique et de prendre des mesures directes.

Les paroles et les promesses ne suffisent pas. Il ne s'agit pas de «si» et de «mais»; il le faut. Chaque petite entreprise et industrie secondaire devrait avoir la chance de s'agrandir et de s'établir au sein d'une province, dans la certitude qu'elle retirera les mêmes avantages. Comme en témoigne le présent budget, le gouvernement fédéral dépense une grosse tranche du dollar, au point où il n'en reste pas suffisamment pour l'expansion des municipalités comme elles l'entendent. Le gouvernement fédéral doit soit récupérer une plus faible partie du dollar imposable, tout en réduisant ses propres frais d'administration, soit consentir une aide équivalente en vue de l'aménagement de nouvelles régions et du réaménagement de celles qui promettent dans les collectivités moins importantes. La taille n'a pas réellement d'importance, car il y a toujours certaines parties de toute collectivité qui doivent être reconstruites ou développées.

Le gouvernement fédéral semblerait être l'un des principaux responsables lorsqu'on examine les causes de l'inflation et qu'on constate que le budget ne contient aucune réduction des frais du gouvernement lui-même. En voici un exemple: les frais sans précédent du personnel du bureau du premier ministre, qui se chiffrent à un million de dollars pour un an.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre, je vous prie. Je regrette de devoir interrompre le député, mais l'heure de l'ajournement est arrivée.

M. Lefebvre: Monsieur l'Orateur, si je comprends bien l'honorable député n'a besoin que de quelques minutes pour terminer ses remarques. Peut-être pourrait-il obtenir le consentement unanime de la Chambre pour conclure son discours.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. Towers: Merci, monsieur l'Orateur. Si ma circonscription pouvait utiliser seulement la moitié de cette somme, de nombreuses industries nouvelles pourraient être créées et de petites industries prendre de l'expansion avec ces \$500,000. Le budget ne fait rien pour apporter une aide où elle est nécessaire, soit à nos petites entreprises et à nos industries secondaires.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(A 5 h 6, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)